

Olivier Gourrin. À 32 ans, le jeune professionnel est le nouveau président du Club des jeunes experts-comptables de Midi-Pyrénées.



AGNÈS BERGON

Une autre image du chiffre

« Un passage », c'est ainsi qu'Olivier Gourrin, le nouveau président du Club des jeunes experts-comptables (CJEC) de Midi-Pyrénées a vécu le moment où, il y a deux ans, il a prêté serment. Une première fois devant ses pairs experts-comptables, sur la scène du Théâtre du Capitole, et une seconde fois, « plus impressionnante encore » devant les magistrats de la Cour d'appel, pour entrer dans la compagnie des commissaires aux comptes. « C'est le moment où l'on bascule dans le libéral, où l'on prend aussi conscience des responsabilités qui sont les nôtres » explique le jeune professionnel, fils et frère d'expert-comptable. À 32 ans, le Toulousain a fait toutes ses études au Caousou, en filière scientifique, puis à l'Itec avant de faire une année de master spécialisé audit expertise à l'ESC de Pau. DESCF en poche, il a effectué trois ans de stage (dans le cabinet Serco Partners, dans lequel il

est aujourd'hui associé) avant d'obtenir son diplôme d'expertise comptable, l'ultime sésame pour l'inscription sur le tableau de l'Ordre...

Les métiers d'expert-comptable et de commissaire aux comptes se révèlent vite « passionnants » pour ce sportif de haut niveau, 1^{er} dan en arts martiaux. Vice champion de France de kung-fu, il a arrêté la compétition en 2003. « C'est indispensable à mon équilibre professionnel et familial », explique celui qui sera papa dans quelques jours.

À la tête du CJCE, association créée en 1983, qu'il conçoit comme « une porte d'entrée vers les instances ordinales », Olivier Gourrin entend œuvrer auprès des lycéens en premier lieu, qu'il tente d'attirer vers l'expertise-comptable, « une profession qui se féminise » et « qui recrute aujourd'hui des profils très variés, de l'école de commerce à l'école d'ingénieur ». Les

jeunes diplômés en second lieu, dont « beaucoup choisissent de poser leur plaque tout de suite » et auxquels il veut « apporter des outils, des méthodes de travail, des formations ». Autre objectif : développer des partenariats avec les jeunes avocats conseils d'entreprise, « car nos deux professions sont complémentaires. » Le jeune professionnel qui trouve encore le temps de donner des cours à l'ESC de Pau, ou de concevoir des logiciels (il a élaboré un progiciel de détection des fraudes), s'enthousiasme pour une profession qui lui permet « de coller au plus près des réalités » et de « faire parler les chiffres en temps réel. » Et de souligner l'importance du conseil « dans une période bousculée comme celle-ci. Le chef d'entreprise, à l'image d'un capitaine, a besoin de voir loin. Les tableaux de bord que nous établissons pour lui sont faits pour ça. »

AGNÈS BERGON